

NOTE DE FONCTIONNALITE AAP MATERIEL AGRICOLE

Ces modèles sont intégrés dans le rapport d'instruction de la demande de paiement. L'agent instructeur complètera la note en fonction de la situation traitée.

N°DOSSIER :

NOM BENEFICIAIRE :

INTITULE OPERATION :

AGENT INSTRUCTEUR :

Date rédaction de la note :

Conclusions Agent Instructeur : Opération fonctionnelle

OUI

☐

NON

☐

Cette note concerne :

☐

- L'instruction d'une demande de paiement d'acompte de l'aide : CP N° ____

☐

- L'instruction d'un solde

L'opération relève de la (ou des) situation(s) suivante(s) :

1) Glissement intra-poste pour des dépenses équivalentes

Le SI applique la règle du glissement de dépenses qui concernent un même poste de dépense.

☐

Le SI confirme que la finalité et la fonctionnalité prévues pour ce poste de dépense sont maintenues.

Intitulé du poste de dépense concerné : _____

Evolution(s) constatée(s) : (à rédiger) _____

Devis comparatif/réf RCMA instruction permet de valider le caractère raisonnable : oui ☐

Argumentaire technique sur le maintien de la fonctionnalité : (à rédiger) _____

☐

Le SI ne confirme pas le caractère équivalent et la fonctionnalité de la dépense : argumentaire technique sur l'absence de fonctionnalité : (à rédiger) _____

2) Glissement de poste à poste pour des dépenses équivalentes

Le SI applique la règle du glissement de dépenses qui concernent des postes de dépense différents.

☐

Le SI confirme que les taux de subvention appliqués à ces postes de dépense sont identiques. Le SI confirme que la finalité et la fonctionnalité prévues pour ces postes de dépense sont maintenues.

Intitulés des postes de dépense concernés : _____

Evolution(s) constatée(s) : (à rédiger) _____

Absence mobilisation marge 15% à l'instruction : oui ☐

Argumentaire technique sur le maintien de la fonctionnalité : (à rédiger)



Le SI ne confirme pas le caractère équivalent et la fonctionnalité de la dépense : argumentaire technique sur l'absence de fonctionnalité : (à rédiger)

3) CPD à 0

Le SI a procédé au constat de réalisation physique de l'opération.



La réalisation physique du programme d'investissement est partielle mais ne remet pas en cause la fonctionnalité de l'opération :

- Les dépenses ayant donné lieu à un paiement de l'aide sont fonctionnelles.
- Les dépenses non réalisées ne sont pas de nature à remettre en cause la fonctionnalité de l'opération.



La réalisation physique du programme d'investissement est partielle et remet en cause la fonctionnalité de l'opération.

4) La nature des dépenses présentées diffère de celle prévue à la convention

Le SI confirme que la nature des dépenses présentées est équivalente à celle prévue à la convention.

Nature de la dépense prévue :

Nature de la dépense présentée :

Argumentaire technique sur le caractère identique des dépenses (à rédiger) :

5) Sous réalisation financière de l'opération (moins de 90% de l'aide octroyée)

Au solde de l'opération, le SI constate une sous-réalisation financière de l'opération à hauteur de ____%. (Taux de réalisation constaté au solde). (*Exemples de situations amenant à une sous réalisation : Remises, ristournes, baisse de tarif accordée par le fournisseur, Redimensionnement de l'opération, évènements ayant entraîné une sous-réalisation, Autres*)



Le SI confirme que la sous-réalisation financière de l'opération n'est pas de nature à remettre en cause la fonctionnalité de l'opération. Cette sous-réalisation est la conséquence de : (argumentaire à rédiger sur les causes de la sous réalisation)



Le SI ne confirme pas la fonctionnalité de la dépense : argumentaire technique sur l'absence de fonctionnalité : (à rédiger)